



Montreuil, le 23 mai 2019.

COMMUNIQUE

LOUISA HANOUNE DOIT ÊTRE LIBÉRÉE SANS DÉLAI.

Le pouvoir en place en Algérie et les juridictions militaires ont pris la décision d'incarcérer Louisa HANOUNE, secrétaire générale du Parti des Travailleurs Algériens, militante progressiste et ardente défenseuse des droits de l'homme.

Rien, absolument rien ne peut justifier un tel acte autoritaire et inique.

Attachée à la démocratie, à la solidarité internationale et au juste combat des forces progressistes en Algérie, la commission exécutive de l'UFSE-CGT exige la liberté immédiate et sans condition de Louisa HANOUNE.

Si l'inacceptable incarcération de Louisa HANOUNE devait perdurer, l'UFSE-CGT continuera de s'engager avec toutes celles et tous ceux qui combattent pour sa libération.